

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Tarn

## SYNDICAT MIXTE DE BASSIN CEROU VÈRE Salles sur Cérrou

### Extrait du Registre des Délibérations

Réf : D04 bis 19 12 2023

Convocation : 12 10 2023

#### Comité Syndical du 19 12 2023

#### **Objet : Demande de subvention pour l'opération « Animation Prévention Inondation » – année 2024.**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session publique à Salles, sur convocation qui leur a été adressée conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers titulaires en exercice :	26
Nombre de membres titulaires présents :	16
Nombre de membres suppléants présents :	02
Nombre de pouvoir donné :	00

#### Présents :

Mesdames SOULIE Christiane, REDO Aline  
Messieurs

BONNET Michel, ALMAYRAC Jean-Jacques, SOUYRI Joël, VIGROUX Didier, BARRAU Jean-Louis, MARTY Denis, VERGNES Philippe, JONGBLOET François, BRIERE Alex, MALET Christian, PUECH Christian, BOHERE Jean-Christian, TRESSOLS Bernard, SCHULTHEISS Pierre, *SOULIE Jérôme (Suppléant), CLERGUE Jean-Claude (Suppléant).*

#### Pouvoirs :

Absents : COUGOUREUX Rolland

Absents Excusés : PAILLAS Pierre, DALMAYRAC Gilbert, VALIERE Jean-Paul, AZAM Rolande, HERIN Christophe, RUFFEL Francis, MOULIADE Régine, ESCOUTES Jean-Marc, DOUZIECH Florent

Secrétaire de séance élu : M. VERGNES Philippe

Intervenants : M. VERGNES Laurent (SMBCV), Mme. ROMEO Aline (SMBCV)

Le président rappelle que les élus du territoire et notamment les élus siégeant au SMBCV ont sollicité le syndicat de bassin pour renforcer son action envers les problématiques liées aux inondations. Pour répondre à cette demande, le syndicat a donc engagé de 2017 à 2019 la procédure Plan d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI).

Dans le cadre des PAPI « génération 3 » en vigueur depuis 2018, la labellisation est obligatoire à l'obtention des financements de l'État et il est nécessaire de passer par 2 étapes :

- le PAPI d'intention axé essentiellement sur un programme d'études permettant d'établir un diagnostic du territoire en préalable à l'établissement d'une stratégie et du plan d'action associé. Il correspond à une phase de préfiguration du PAPI Complet permettant de mobiliser les Maitres d'ouvrages du territoire.
- le PAPI complet, qui à partir des études réalisées durant la 1<sup>o</sup> étape, va découler sur des travaux et autres études si nécessaire.

Dans ces conditions, un dossier de candidature PAPI d'intention a été élaboré, a été présenté devant la commission inondation de bassin du 12 septembre 2019 et labélisé par cette même commission. Le Papi d'intention est en train de se finaliser et un Papi Complet va être engagé dans la foulée.

Le président expose la nécessité d'avoir une animation territoriale spécifique pour remplir les missions de prévention des inondations.

Les objectifs de cette mission sont les suivants :

- Mettre en œuvre une animation territoriale de prévention des inondations sur le territoire des bassins versants Cérou et Vère
- Finaliser le « PAPI d'intention » sur le territoire.
- Préparer, présenter et engager le « PAPI complet » sur le territoire.

Le président propose de solliciter les aides de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du conseil régional Occitanie et du Département du Tarn pour assurer cette opération.

Le Président demande au conseil de lui permettre de solliciter les aides maximales aux différents partenaires financiers selon le plan de financement ci-après :

**Plan de financement :**

Mission " Animation PAPI (Axe 0) "	Participation sollicitée	montant en €
		80 000.00 €
<b>Partenaires financiers</b>		
Etat	30,00%	24 000
Conseil régional Occitanie	14,51%	11 606
Département Tarn	10,00%	8 000
Agence de l'eau Adour Garonne	25,00%	20 000
<b><u>Total aides</u></b>	79,51%	<b>63 606,00</b>
<b><u>autofinancement</u></b>	20,49%	<b>16 394,00</b>

**Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**- Décide**

- de valider l'opération présentée
- de solliciter les aides présentées ci-dessus

- Autorise Monsieur Le Président à demander les aides aux partenaires financiers susvisés et à signer tout document à intervenir se rapportant à cette opération.

La séance est levée à 20h30

Fait et délibéré en séance, le 19 décembre 2023

Pour copie conforme au registre des délibérations

Le Président,  
Christian PUECH

Le Secrétaire,  
Philippe VERGNES



SYNDICAT MIXTE DE BASSIN  
 CEROU-VERE  
 Plateau de la gare  
 81640 SALLES SUR CEROU  
 Tél. 05 63 36 45 58



Publiée le : .....

Transmise au Représentant de l'Etat le : .....